



## DEMANDE DE BOURSE À L'INTENTION DU FFOCE

Le soutien à la recherche et aux études est essentiel à notre profession. Depuis sa création, le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation (FFOCE) a octroyé des subventions de plus de 2 millions de dollars par l'intermédiaire de son programme de bourses annuel.

Le FFOCE a appuyé :

- des programmes de recherche et/ou d'éducation spécialisée menés par des étudiants du deuxième cycle;
  - des projets d'enquête menés par des étudiants du premier cycle;
- des initiatives de perfectionnement du corps professoral dans les écoles d'optométrie du Canada; et
  - des projets entrepris par des praticiens indépendants ou des membres du public.

Tous les récipiendaires d'une bourse ont l'opportunité de présenter un webinaire de 20 minutes sur leur projet de recherche. Tous les récipiendaires sont également tenus de présenter un rapport intermédiaire (ou final) l'année suivante et un rapport final à la fin du projet.

Pour souligner certains des projets et recherches entrepris par les récipiendaires d'une bourse, le FFOCE publiera certains des rapports y afférents dans le Canadian Journal of Optometry (CJO).

### Renseignements sur le candidat

Nom au complet : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
*Nom de famille Prénom*

Établissement : \_\_\_\_\_ Programme : \_\_\_\_\_

Médecin en pratique privée : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
*Adresse municipale*

\_\_\_\_\_  
*Ville Prov. Code postal*

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Titre du projet : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Montant demandé : \$ \_\_\_\_\_

Superviseur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Signatures : \_\_\_\_\_  
*Candidat 1*

## CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LES BOURSES DU FFOCE

### Critère n° 1 : Méthode de recherche (pondération : 30 %)

- Clarté de la question ou l'hypothèse de la recherche.
- Pertinence de la méthodologie pour répondre à la question de la recherche ou vérifier l'hypothèse.
- Originalité de la recherche proposée au chapitre des hypothèses posées et des questions abordées.
- Faisabilité de l'approche de recherche pour répondre à la question de la recherche ou vérifier l'hypothèse (p. ex., le recrutement des sujets, le calendrier du projet, les données préliminaires, le cas échéant, etc.).
- La proposition de recherche vise à remédier un besoin ou une lacune considérable en matière de recherches sur la santé et/ou sur le système des soins de santé.
- Utilisation de technologies/méthodologies novatrices, et/ou de nouvelles applications des technologies/méthodologies.

### Critère n° 2 : Environnement de la recherche (pondération : 20 %)

- Disponibilité et accessibilité du personnel, des installations et de l'infrastructure requise pour mener la recherche.
- Aptitude du personnel, des installations et des infrastructures nécessaires à la réalisation de la recherche.
- Compétences du ou des candidat(s), dont leur formation, leur expérience et leur indépendance (par rapport au stade de leur carrière).

### Critère n° 3 : Impact prévu de la recherche (pondération : 40 %)

- Le caractère adéquat du projet proposé pour la dissémination et l'échange de connaissances.
- Impact direct sur la pratique quotidienne de l'optométrie au Canada.
- Possibilité d'avoir un impact sur la science fondamentale de l'optométrie et sur les recherches futures.
- Preuve que la recherche pourrait améliorer l'efficacité et la sécurité/qualité de l'accès, l'équité et les résultats médicaux des soins dispensés aux patients en optométrie.
- Potentiel d'amélioration significative des résultats de santé au Canada et dans le monde.
- Potentiel d'une contribution importante à la conception de services et produits de santé plus efficaces.

### Critère n° 4 : Budget du projet (pondération : 10 %)

- La diffusion des fonds est appropriée pour l'avancement du projet.
- Le budget proposé reflète des coûts réalistes.
- Le budget proposé est détaillé et transparent.

## Instructions d'envoi

Cette demande doit être remplie et retournée à Anne Stacey, à [coetf@outlook.com](mailto:coetf@outlook.com) d'ici le :

**Mercredi 4 février 2023.** (Les demandes incomplètes ou écrites à la main ne seront pas acceptées.)

Les rapports pour les subventions du FFOCE 2022 doivent nous parvenir d'ici le **mercredi 4 février 2023** afin d'être pris en compte pour des subventions futures.

## Sommaire du projet

Dans cette section, veuillez décrire votre projet en regard des critères d'évaluation indiqués ci-dessus. Veuillez fournir les renseignements demandés sous forme de pièce jointe si l'espace ci-dessous n'est pas suffisant.

**NOTE 1 :** Le FFOCE ne subventionne pas généralement les frais de déplacement liés à la présentation des résultats des programmes/projets dans le cadre d'une conférence ou d'une activité de formation continue.

**NOTE 2 :** L'équipement acheté à l'aide d'une bourse accordée par le FFOCE ne doit pas être considéré comme appartenant au bénéficiaire d'une bourse ; il demeure la propriété du FFOCE.

**NOTE 3 :** Veuillez joindre un budget pour votre projet de recherche.

**NOTE 4 :** La description intégrale des critères d'évaluation et les pondérations qui leur ont été attribuées figure à la page 4 de la présente demande.

**NOTE 5 :** Votre demande peut être partagée avec d'autres partenaires de subvention pour du soutien supplémentaire.

**Sommaire du projet :**


**Critère n° 1 : Méthode de recherche (pondération : 30 %)**


**Critère n° 2 : Environnement de la recherche (pondération : 20 %)**


**Critère n° 3 : Impact prévu de la recherche (pondération : 40 %)**



**Critère n° 4 : Budget du projet (pondération : 10 %)**


**Veillez indiquer les autres sources qui sont sollicitées pour l'obtention d'une subvention conjointement avec ce programme/projet :**

1.
2.
3.
4.
5.

**Déni de responsabilité et signature**

*Je certifie que, pour autant que je sache, mes réponses sont véridiques et complètes. Si ma demande mène à une subvention, je comprends que la mise au jour de renseignements faux ou trompeurs dans ma demande pourrait entraîner la révocation de la subvention.*

*Le candidat atteste du fait que tous les projets axés sur des sujets animaux respecteront le « Manuel sur le soin et l'utilisation des animaux d'expérimentation » du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) et que tous les projets axés sur des sujets humains respecteront les « Lignes directrices concernant la recherche sur des sujets humains » du Conseil de recherches médicales du Canada.*

Signature du candidat : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_